

# BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 9 DECEMBRE 2025 - n°126



## LE FLASH

### Conseil Municipal du mardi 25 novembre 2025

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

*Par convocations individuelles adressées le 18 novembre 2025 aux conseillers municipaux, le conseil municipal de BRASLES a été invité à se réunir en séance ordinaire, le 25 novembre 2025, salle Condorcet, sous la présidence de Madame Julie CONTOZ.*

**Présents :** Marie-Rose LEVASSEUR-MERCIER, Claire MICHEL, Magali PERROY, Clarisse PERTOIS, Stéphanie SOARES, Joël BROCHOT, Jean-Luc DAVID, Loïc DOBRISKI, Patrice MEVEL

**Absents excusés :** Nathalie AL-KHATIB donne pouvoir à Clarisse PERTOIS, Blandine BARANZINI-GOUHENANT donne pouvoir à Julie CONTOZ, Armelle MUNIER donne pouvoir à Marie-Rose LEVASSEUR-MERCIER, Laurent COUVREUR donne pouvoir à Jean-Luc DAVID, Jérôme LAPOINTE donne pouvoir à Joël BROCHOT, Mickaël GOUVENEAU, Hervé BOUILLARD et Stéphane MALEZE

Formant la majorité des membres en exercice.

Clarisse PERTOIS a été désignée secrétaire.

#### Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Budget 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement non inscrites en autorisations de programme, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et ceci dès le 1er janvier 2026 et jusqu'au vote du prochain budget.

#### Attribution d'une subvention au budget annexe « action sociale »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de verser une subvention de 1.176€ au budget annexe « action sociale ». Cette subvention est prévue au budget 2025 de la commune.

#### Sollicitation du Conseil Départemental de l'Aisne au titre du dispositif « Aisne Partenariat Investissement » pour l'installation d'une bâche incendie rue Paul Doumer

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet de création d'une réserve incendie de type citerne souple en sortie de la rue Paul Doumer et sollicite l'accompagnement du Conseil Départemental de l'Aisne au titre du dispositif de subventionnement « Aisne Partenariat Investissement » au taux maximal validé par ce dernier.

#### Demande de subventionnement au titre du fonds de concours pour l'installation d'une bâche incendie rue Paul Doumer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter le fonds de concours mis en place par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry en vue de participer au financement de l'installation d'une bâche incendie rue Paul Doumer, dans la limite de 50 % de la dépense HT.

#### Avis sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant la CARCT

Madame la Préfète de l'Aisne a saisi la Chambre Régionale des Comptes (CRC) afin que celle-ci formule ses préconisations pour le rétablissement de l'équilibre du budget annexe supplémentaire de l'assainissement adopté le 23 juin 2025 par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité prend acte de la communication de l'avis n°2025-1007 du 24 août 2025 de la Chambre Régionale des Comptes et du débat auquel il a donné lieu.

#### Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service eau potable – Année 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le rapport annuel 2024 de l'USESA (Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne) sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ainsi que le rapport d'activité.

**L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la Séance à 20h10.**



PANNEAU POCKET

Toute l'actualité de la commune de Brasles, en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette. Application gratuite à télécharger.

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi / le mercredi / le vendredi** : de 08h30 à 12h00 - **Le samedi matin** : sur rendez-vous  
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : [contact@brasles.fr](mailto:contact@brasles.fr) - Site internet : [www.brasles.fr](http://www.brasles.fr)